



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gynécologues

Question écrite n° 33284

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le devenir de la gynécologie médicale. La gynécologie médicale revêt une importance prépondérante pour la santé des femmes. Les femmes françaises peuvent, depuis de nombreuses années, bénéficier d'un suivi gynécologique de qualité tout au long de leur vie. Ce suivi pourrait être remis en cause par le manque de médecins gynécologues. En effet, aujourd'hui, la gynécologie médicale manque cruellement de praticiens, avec seulement vingt internes en gynécologie médicale nommés chaque année, au lieu de 60, comme convenu lors de la recréation de cette spécialité en 2003. De plus, à part les 4 nominations universitaires de 2006, il n'y en a eu aucune autre en 2007 et en 2008. Pourtant, la nécessité d'un suivi gynécologique régulier par un spécialiste n'est plus à démontrer, tant en matière de dépistage précoce des cancers génitaux et mammaires qu'en matière de traitement et de prévention des maladies sexuellement transmissibles. On pourrait aisément laisser cette situation s'aggraver en comptant sur les médecins généralistes, mais la majorité des femmes préfèrent être suivies par un spécialiste plutôt que par leur généraliste. Les généralistes eux-mêmes par ailleurs ne souhaitent plus pratiquer des actes de gynécologie car ils n'ont pas la formation permettant d'assurer un suivi gynécologique de qualité. C'est pourquoi, elle lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour assurer l'avenir de cette spécialité médicale et garantir aux femmes l'accès à une véritable gynécologie médicale de qualité.

Texte de la réponse

Les gynécologues médicaux, au nombre de 2 000 environ, sont très inégalement répartis sur le territoire national. En fonction des départements, leur nombre varie de 0 à 20 pour 100 000 femmes. Ils sont ainsi plus de 260 à Paris et aucun en Lozère ou en Corse-du-Sud. S'ils assurent le suivi des femmes pour les problèmes gynécologiques, la contraception, la prévention et le dépistage, les médecins généralistes et les gynécologues obstétriciens assurent également chacun dans leur champ de compétences cette prise en charge. Dans ce domaine d'activité, les centres de planification et d'éducation familiale qui dépendent des conseils généraux participent également à la prise en charge de femmes quelque fois en situation difficile. Les études de l'assurance maladie font observer qu'au-delà de la pratique des 2 000 gynécologues médicaux environ 1 800 gynécologues obstétriciens ont abandonné leur activité chirurgicale et d'accoucheur pour réaliser uniquement des consultations médicales et prennent donc en charge des femmes dans ce domaine. D'autres encore ont une activité partagée. Le *numerus clausus* des études médicales a été progressivement relevé et en 2011, il y aura plus de 7 000 internes supplémentaires qui se répartiront dans les différentes spécialités. La spécialité de gynécologie médicale qui existe aujourd'hui a changé de sens. Elle forme des spécialistes de haut niveau sur la pathologie endocrinienne et tumorale gynécologique ainsi que sur la fertilité. Le plus souvent ces spécialistes se destinent à un exercice hospitalier très particulier. Les postes ouverts au recrutement n'ont pas tous été pourvus. Le projet de loi « hôpital, patient, santé, territoire » prévoit de favoriser à la fois une meilleure répartition géographique et selon les spécialités en fonction des besoins de chaque région.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33284

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8968

Réponse publiée le : 3 février 2009, page 1137